

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 4

Artikel: L'économie française et l'esprit du plan
Autor: Aymard, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE et l'esprit du plan

par

Philippe Aymard

Docteur en droit

« La modernisation n'est pas un état de choses, c'est un état d'esprit. »

A ne considérer que les difficultés du jour et les craintes du lendemain, il faudrait, pour affirmer la réussite de la politique de baisse des prix et le succès du Plan Monnet, ou bien être un émule du Dr Coué, ou bien posséder des réserves inépuisables d'optimisme.

Mais une telle vue des choses serait incomplète. Et, si l'on ne peut demander à nos compatriotes d'avoir la vertu, au sens latin du terme, de se dire « point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévéérer », tout au moins peut-on leur conseiller de regarder un peu en arrière pour comprendre d'où nous venons, et autour de nous pour apprécier où en sont les autres.

D'où nous venons ? La guerre et l'occupation ont coûté à la France — pour les seuls dommages évaluables en argent — 4.900 milliards de francs (estimation en juin 1945). Les pertes en capital atteignent 45 p. 100 de la fortune nationale de 1939, celles portant sur le revenu s'élèvent à 180 p. 100 du revenu d'avant-guerre, soit une perte de 21 mois de revenus. Par les déportations de main-d'œuvre et le travail forcé au bénéfice des Allemands, l'économie française a été privée de plus de 12 milliards et demi d'heures de travail, soit, avec des semaines de 48 heures, du travail d'un million d'hommes pendant six ans... Ces chiffres, que l'on doit au remarquable travail de la Commission du coût de l'occupation, permettent d'établir que les pertes dues à la guerre et à l'occupation représentent une charge de reconstruction de 75.300 fr. par tête d'habitant, soit, pour une famille moyenne

de 4 personnes, en plus des privations subies pendant l'occupation, environ 300.000 fr. A la libération, la capacité de production de l'agriculture était réduite à 60 p. 100 de 1938, celle de l'industrie à 30 p. 100, tandis que le matériel ferroviaire disponible ne dépassait pas 35 p. 100.

Ce serait une gageure que de prétendre en un an, en dix ans même, retrouver le niveau de vie d'avant-guerre, alors que ce même avant-guerre qui nous semble aujourd'hui l'âge d'or était, aux yeux de la génération d'avant l'autre guerre, un simple pis aller.

Où en sont les autres ? Crise charbonnière en Angleterre et démembrement de l'Empire, famine en Roumanie, misère en Italie, ruines en Allemagne, troubles en Belgique... Même les nations qui, telles la Suisse et la Suède, ont bénéficié de circonstances exceptionnellement favorables, s'inquiètent de la haute conjoncture actuelle et redoutent un déclin d'autant plus brutal que la prospérité aurait été artificiellement « gonflée », tandis que les Etats-Unis connaissent déjà les prodromes d'une crise qu'ils s'efforcent d'enrayer.

Considérée ainsi à sa juste place dans le temps et dans l'espace, la situation actuelle de la France apparaît sous un jour moins tragique et désespéré qu'à prime abord. Ce n'est pas par un coup de baguette magique qu'une situation aussi profondément compromise peut être rétablie, au milieu d'un univers saignant et tourmenté. Passant par des alternatives d'espoir et de déception, l'œuvre de redressement sera de longue haleine.

La France est devenue prolétaire

La France, nation bourgeoise, vivait jadis sur le revenu de son capital placé à l'étranger, sur les services internationaux que son armature commerciale, financière et technique lui permettait de rendre aux autres pays. Pour le complément, les exportations de certains articles spécifiquement recherchés — et pour lesquels pratiquement ne jouait pas la concurrence — assuraient l'équilibre, voire même l'excédent de notre balance des comptes sans qu'aucune entrave (sinon des droits de douane) ne s'opposât à l'importation de tout ce qui nous était nécessaire, ou même superflu.

La France devient nation prolétaire. La guerre et l'occupation ont détruit l'équilibre d'antan. Le portefeuille étranger, fortement entamé, est en voie de disparition, tandis que la dette vis-à-vis des pays étrangers s'accroît. N'ayant plus suffisamment de revenus provenant du capital qu'elle possédait jadis, la France doit, comme tout « prolétaire » ici-bas, travailler pour vivre, et équilibrer sa balance des comptes par le seul produit de ses ventes à l'étranger, c'est-à-dire par ses exportations.

Mais son outillage est désuet. Il faut donc :

- sacrifier ce qui reste de capital pour acheter des machines ;
- établir un programme tel que la « soudure » entre l'épuisement du capital et les premiers résultats du plan de production, donc d'exportation, soit assurée.

Le Plan Monnet ne vise pas à autre chose : réaliste et pratique, il raisonne pour la maison France comme il le ferait pour toute entreprise privée, commerciale ou industrielle. D'ailleurs M. Monnet est banquier, et le plan qui porte son nom est celui d'un homme d'affaires averti plutôt que d'un économiste théoricien. En face d'une entreprise sinistrée aux 3/4, il faut voir avec franchise ce qui doit être sacrifié pour pouvoir rebâtir l'ensemble.

Dans l'état actuel du monde, nous ne pouvons plus tenir notre place de nation bourgeoise. Comme ce fut le cas au début du siècle pour les pays « économiquement jeunes » d'Amérique du Sud par exemple il faut trouver en nous-mêmes de quoi payer nos importations indispensables et de quoi assurer le service de nos emprunts. Une seule solution : exporter. Un seul moyen : produire. Un seul but : « tenir » jusqu'à ce que notre capacité de production

suffise à tous nos besoins intérieurs, et extérieurs. Et, pour gagner cette « course contre la montre », utiliser tout ce qui nous reste de richesses acquises : or, devises, valeurs mobilières étrangères, pour qu'à l'échéance fixée, en 1950, le capital-travail, le seul dont disposent les nations (comme les individus) prolétaires, permette de vivre et de reconstituer éventuellement peu à peu la puissance économique et financière de la France d'avant 1914.

Il est d'ailleurs symptomatique de voir se vérifier à l'échelle des nations, ce qui se passe à l'échelle des individus : dans tous les pays les rentiers, les retraités, tous ceux qui vivent actuellement sur le revenu d'un travail passé connaissent des jours de plus en plus difficiles. Les temps ne sont plus où l'on pouvait se retirer après fortune faite. Avec les soubresauts politiques et monétaires, la notion de « fortune faite » ne signifie plus rien. La fortune est, pourrait-on dire, une « création continue ». La prolétarisation du monde est sans aucun doute un des « cadeaux » de notre siècle.

L'esprit du Plan et ses conditions de réussite

Le plan est avant toutes choses un **ordre de priorité**. De même qu'une maison ne se bâtit que sur des fondations solides, de même faut-il que certaines activités de base, qui constituent des impératifs catégoriques, soient assurées pour pouvoir mettre en œuvre un programme de production. C'est pourquoi, en priorité absolue, tout doit être subordonné aux six branches définies ci-après de l'économie, : houillères, électricité, sidérurgie, ciment, machinisme agricole, transports intérieurs.

Pour le reste, le Plan Monnet n'a plus qu'une valeur indicative ; il se borne à tracer la voie et à montrer le but à atteindre aux diverses grandes familles industrielles et agricoles. Les résultats dans ce domaine ne pourront être obtenus qu'autant que les besoins du secteur prioritaire auront été satisfaits.

Le mérite essentiel du Plan Monnet est d'avoir réussi à associer dans son élaboration des représentants patronaux et syndicaux, l'Administration se contentant de guider et de coordonner les recherches. Et nous devons y voir une preuve que, malgré ses divisions, peut-être plus apparentes que réelles, la France reste une grande puissance, fidèle à ses traditions, capable de concevoir et de réaliser

dans l'union des œuvres dont dépend le salut du pays.

Il est réconfortant par exemple de constater que c'est le représentant de la Confédération générale du travail qui a lui-même reconnu en premier la nécessité de l'importation de main-d'œuvre étrangère, à l'heure où en Angleterre, malgré la gravité de la crise du charbon, les Trade Unions s'y sont énergiquement refusés. Il est tout aussi caractéristique de noter que l'accord s'est fait unanime sur la nécessité de la semaine de 48 heures, quand on sait ce que représente — légitimement — pour la classe ouvrière la bataille pour les 40 heures.

Tel qu'il a été conçu et concrétisé, le Plan est-il dès maintenant viable et réalisable dans le délai qui lui a été imparti ? C'est la question qu'il convient de se poser en terminant.

Trois conditions semblent indispensables pour sa réussite :

1^o En premier lieu, le succès de l'expérience en cours de baisse des prix. Nous arrêtant à l'extrême bord de l'abîme, la tentative de M. Blum visait au premier chef à sauver le franc, à renverser la vapeur et à arrêter la panique de l'« achète qui peut ». Par la psychose de baisse qu'elle devait déterminer, l'expérience Blum conditionnait en même temps les chances de démarrage et de réussite du Plan de modernisation et d'équipement. Depuis un an, les prix français montaient en flèche : l'indice des prix de gros qui était à 479 en janvier 1946 atteignait 840 en décembre de la même année ! A ce taux, nos prix devenaient trop chers pour l'étranger, et cette disparité des prix, si elle se fût continuée et aggravée, eût signé l'arrêt de mort de tout l'effort axé vers l'exportation.

Le choc psychologique a eu lieu, la hausse s'est arrêtée, le franc s'est revalorisé de plus de 25 p. 100, La deuxième vague de baisse déclenchée le 1^{er} mars est déjà beaucoup plus dure à faire admettre aux producteurs et aux détaillants ; et pourtant il faut, de toute nécessité, qu'elle produise les résultats qu'en attendent les pouvoirs publics. De l'énergie avec laquelle cette politique sera maintenue, des mesures appropriées qui seront prises pour en assurer l'efficacité sur le plan technique, dépend le succès du plan de 4 ans. Parmi les mesures à prendre, la plus opportune serait peut-être, aussi paradoxalement cela puisse sembler à première vue, un retour progressif vers plus de liberté dans le domaine de la distribution.

2^o En second lieu, les promoteurs du Plan ont laissé dans l'ombre une question capitale, qui est la condition même de tout programme de production, le financement. Où va-t-on trouver les 2.250 milliards de francs nécessaires ? Rien que pour 1947, il faudra plus de 440 milliards. Evidemment, à partir du moment où l'on atteint de tels chiffres, il n'est pas question de chercher une réponse dans les solutions classiques de financement, à savoir les recours aux crédits bancaires ou au marché financier. Les demandes d'autorisation d'augmentation de capital ou d'émission d'obligations actuellement en attente au ministère des finances dépassent tout ce que l'imagination la plus fantasque pourrait concevoir et l'Etat lui-même aura bientôt besoin de faire des appels massifs à l'épargne.

Il est indubitable que, dans l'état actuel des disponibilités des particuliers et des entreprises, de tels investissements au profit des secteurs privé et public sont **impossibles**. Il est donc urgent que les pouvoirs publics définissent une **politique positive de crédit**, en réservant par exemple le marché financier aux seules entreprises privées, et en s'abstenant de draîner les capitaux des épargnants au profit de l'Etat ou des sociétés nationalisées. Les besoins de ces deux groupes seraient satisfaits par d'autres « expédients provisoires » tels que les traites sur le Crédit national ou les moyens de financement de la Caisse des marchés, tout au moins pendant la période de démarrage du Plan.

Il a d'ailleurs été prévu dans le Plan que, faute d'accord amiable, il pourra être fait application de la loi du 11 mai 1946 créant l'*ordre de production* équivalant en quelque sorte à la mobilisation de telle industrie ou de telle usine sur arrêté du ministre de la production industrielle et du ministre de l'économie nationale en vue de la fabrication de telle partie du programme prévu et sous menace de réquisition de l'entreprise. Le financement serait assuré par la Caisse des marchés comme pour les lettres d'agrément de la loi du 12 novembre 1940. Mais c'est là une solution-limite de financement, à laquelle, il faut du moins l'espérer, il ne sera pas besoin d'avoir recours.

3^o Enfin, et ceci n'est pas la moindre condition, tout programme de redressement, tout plan de rééquipement fondé sur l'importation des machines et des matières premières indispensables (et nous pensons surtout au charbon) et sur l'exportation des marchandises françaises suppose nécessairement

l'intervention, la participation de nations étrangères. Le point le plus délicat du Plan Monnet, c'est précisément qu'il nous met sous la dépendance des économies étrangères, donc qu'il introduit dans les causes de son succès le facteur politique international. Que tels pays suspendent les envois de charbon ou de machines, que tels autres pays ferment leurs frontières à l'importation de produits français, et c'en est fait des efforts et des sacrifices de tout notre pays.

C'est là une condition que l'on aurait voulu passer sous silence en l'année 1947 qui voit la signature des traités de paix. Mais la nervosité internationale entre encore en ligne de compte. Souhaitons qu'à la fin du Plan, en 1950, elle ne fasse plus obstacle à l'établissement d'une économie mondiale utilisant les ressources de la planète pour le plus grand bien-être de ses habitants.

Dernière chance

« Dernière chance »... Le mot pourrait s'appliquer pour l'expérience à longue haleine qu'entreprend la France au seuil de l'année 1947. Baisse volontaire des prix, mise en route d'un plan de 4 ans, autant d'opérations faites à chaud sur un patient affaibli et à peine convalescent. Dernière chance... Certes jamais l'enjeu ne fut plus lourd, ni pour la France, ni pour le monde. Et c'est la gravité même de cet enjeu qui doit emporter le succès. Si les autres pays sont nécessaires à la France, la France est nécessaire au monde ; de même qu'on ne conçoit pas qu'elle faille à sa tâche, on ne saurait concevoir que les autres pays faillissent à la leur.

Philippe AYMARD.

CONTINGENTS SUPPLÉMENTAIRES A L'ACCORD FRANCO-SUISSE DU 1^{er} AOUT 1946

Les produits que voici bénéficient depuis le 13 mars 1947 de nouveaux contingents :

A l'exportation de France vers la Suisse :

Huiles essentielles.
Parfums artificiels.
Bois feuillus.
Soudure alumino-thermique.
Fers et aciers.
Brome liquide.
Acide chlorhydrique.
Phosphore blanc.
Sulfure de sodium concentré.
Sulfate d'alumine.
Chlorure de calcium en 78 p. 100.
Bichromate de soude.
Chlorure de magnésium.
Potasse caustique.
Carbonate de potasse.
Sulfate de potasse,
Sodium métal.
Sulfate de soude.
Bioxide de titane.
Toluène pur.
Naphtaline pure.
Méthanol.
Acide oxalique.

Tous nitrotoluenes.
Monochlorobenzène.
Para-dichlorobenzène.
Para-nitrochlorobenzène.
Ortho-nitrochlorobenzène.
Para-nitrotolène.
Ortho-toluidine.
Para-toluidine.
Sels de brome.
Sels d'étain.
Pâte Soderberg.
Electrodes en carbone amorphe.
Gélatine.
Filés de coton inférieurs à n° 60.
Filés de laine peignée.
Bonneterie.
Tissus de coton fins, blanchis et teints.
Articles en cuir pour industries textiles.
Machines comptables et statistiques.
Automobiles (tourisme).
Pneus pour bicyclettes.
Articles en amiante.

A l'exportation de Suisse vers la France :

Pommes.
Lait condensé non sucré.
Roulements à billes.
Pièces pour frigorifiques.
Matériel textile (de filature et de tissage).
Locomotives à feu de houille et à crémaillère et pièces de rechange.
Tracteurs, motoculteurs et machines diverses pour la viticulture ou l'agriculture.
Turbines à gaz.
Autres turbines.
Moteurs « Diesel ».

Machines-outils.
Electro-compresseurs.
Machines à fabriquer des agglomérés isolants.
Instruments géodésiques, instruments pour mesures de précision, outils de précision pour mesures.
Machines à écrire.
Machines à calculer.
Matériel électrique.
Encre pour impression sur métaux et vernis spéciaux.
Pièces de rechange diverses.